

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-deux le **29 novembre** à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le **24 novembre** s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de **M. Thierry MONIN, Maire**.

PRÉSENTS

Mmes, MM. Thierry MONIN, Alain ETIEVENT, Michèle SCHILTE, Thibaud FALCOZ, Florence SURELLE, François-Joseph MATHEX, Joseph JACQUEMARD, Jean-Pierre SANTON, Eric LAZARD, Victoria CESAR, Adeline GIRARD, Catherine GIACOMETTI, Ophélie DUPONT, Mathieu TATOUT

EXCUSÉS ou ABSENTS

Mmes, MM. Gaëlle PETIT-JEAN (pouvoir donné à Victoria CÉSAR), Emilie RAFFORT, Sandra ACHOUR, Michaël RAFFORT, Maxime BRUN

En exercice	19
Présents	14
Suffrages exprimés	15
Vote pour	15
Vote contre	0

Décision modificative n°1 du budget annexe eau et assainissement

DÉLIBÉRATION N° 151/2022

Monsieur l'Adjoint délégué aux finances expose :

Des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant, jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent.

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice 2022, il est apparu nécessaire de procéder à des ajustements de crédits sur différents chapitres du budget annexe de l'eau et l'assainissement, les crédits supplémentaires devant être couverts soit par des recettes nouvelles, soit par une réduction des crédits disponibles sur d'autres comptes.

Il convient d'effectuer un virement de crédits du compte 203 au compte 2315, d'un montant de 50 000€ .

- *Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,*
- *Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,*
- *Vu la délibération n° 45/2022 approuvant le budget primitif du budget annexe eau et assainissement pour l'exercice 2022,*
- *Vu l'avis de la commission des finances du 21 novembre 2022.*

- **CONSIDÉRANT** la nécessité de procéder aux modifications budgétaires pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables du budget annexe eau et assainissement.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil municipal :

- **APPROUVE** la décision modificative n° 1 du budget annexe eau et assainissement jointe en annexe.

Transmission : service finances

Ainsi fait et délibéré pour extrait conforme.

Le Maire,
Thierry MONIN



73015

MAIRIE DES ALLUES

Code INSEE

EAU ASSAINISSEMENT

DM n°1 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-203-5500 : ASSAINISSEMENT	50 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	50 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-5500 : ASSAINISSEMENT	0.00 €	50 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0.00 €	50 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	50 000.00 €	50 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €